

«Valérie Létard et Hervé Marseille : « Encore une fois, nous affirmons que le répertoire national des crédits est un outil efficace pour lutter contre le malendettement des ménages
»»»

01/02/2013

Valérie Létard et Hervé Marseille : « Encore une fois, nous affirmons que le répertoire national des crédits est un outil efficace pour lutter contre le malendettement des ménages »

Le rapport du groupe de travail sur le répertoire national des crédits est en ligne depuis aujourd'hui. Dans une période où bon nombre de consommateurs français sont dans une situation de grande fragilité financière, Valérie Létard et Hervé Marseille, tous deux membres UDI-UC du groupe de travail intercommissions sur le répertoire national des crédits, réaffirment leur conviction de l'utilité du « fichier positif ». Ce répertoire national des crédits permettrait en effet d'améliorer la prévention du malendettement.

Valérie Létard et Hervé Marseille regrettent donc que, suite à l'adoption par le Sénat de la publication du rapport du groupe de travail intercommissions sur le répertoire national des crédits qui avait été constitué en avril 2012, le rapport qui va être rendu public se contente de présenter les arguments pour ou contre ce fichier, mais ne tranche pas sur la nécessité de sa création.

Qu'il s'agisse de la protection de la vie privée, du coût et de la complexité technique de sa mise en œuvre, de l'exemple apporté par la Belgique, du choix d'un identifiant fiable, du questionnement sur la proportionnalité de cette mesure, de son bénéfice en matière de sécurité à la fois pour le consommateur et le prêteur, des améliorations à en attendre en termes de concurrence et de taux du crédit, **le rapport « liste bien davantage de raisons de procéder à la création de ce répertoire que d'objections vraiment majeures de s'abstenir**. Après 20 ans d'atermoiements et confrontés à une crise qui frappe particulièrement les personnes rencontrant des difficultés financières, il serait temps d'envisager positivement sa mise en œuvre ».

D'ailleurs le Premier Ministre s'est également engagé à sa création lors de la Conférence Nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale le 11 décembre dernier. **Le groupe UDI, dont la dernière proposition de loi sur le sujet a été rejetée à l'Assemblée Nationale le 22 novembre dernier, attend avec impatience que le Gouvernement traduise ses promesses en actes.**

[Lire le rapport d'information en PDF](#)

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)